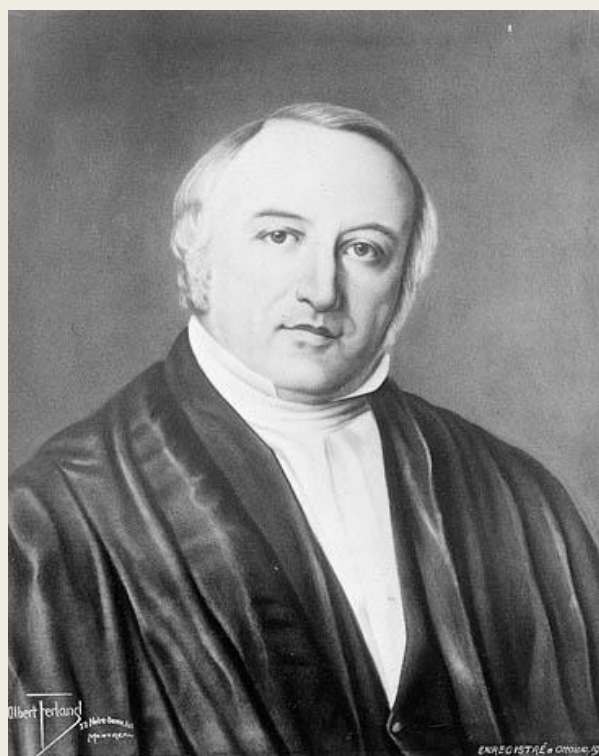


Augustin-Norbert Morin

Un patriote originaire de
Bellechasse

Augustin-Norbert Morin naît à Saint-Michel-de-Bellechasse (devenu le 5e rang de La Durantaye) le 13 octobre 1803. Après de brillantes études classiques au Séminaire de Québec, il entreprend ses études légales et est admis au Barreau en 1828. Il est successivement élu député de Bellechasse (1830 à 1838), de Nicolet (1841-1842), du Saguenay (1842-1844), de Terrebonne (1851-1854) et de Chicoutimi-Tadoussac (1854-1855). On attribue à Augustin-Norbert Morin une large part des “92 résolutions” qui résument les plaintes du Bas-Canada, déposées en 1834, qu’il ira présenter à Londres. Entre 1837 et 1839, il participe activement à la Révolte des Patriotes. Il est alors arrêté, incarcéré sous des accusations de haute trahison, puis libéré, faute de preuves contre lui. Le 28 février 1843, il



épouse Adèle Raymond. La même année, il devient Commissaire des terres de la Couronne. L’année suivante, il s’installe dans ses terres et fonde Sainte-Adèle en l’honneur de sa conjointe. En 1854, il reçoit un diplôme de Docteur en droit de l’Université Laval. Il quitte la vie politique en 1855 pour devenir juge de la Cour supérieure. De 1859 à 1864, il est commissaire à la codification des lois du Bas-Canada. Il meurt subitement le 27 juillet 1865 après avoir mené le combat de sa vie : défendre sa langue et ses compatriotes.